

Demande de subvention – Année :

Nom de la structure :

Montant de la subvention sollicitée (en €) :

S'agit-il d'une 1^{ère} demande de subvention auprès de la Communauté de Communes :

OUI

NON

Montant de la subvention accordée année N-1 :

Montant de la subvention accordée année N-2 :

**Afin d'étudier votre demande dans les meilleures conditions,
seuls seront instruits les dossiers complets et rendus dans les délais**

Documents à joindre impérativement à votre demande :

- Courrier de demande de subvention adressé à M. le Président de la Communauté de communes et signé par la personne habilitée à engager l'association ;
- Avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE
- Le bilan et le compte de résultat de l'année précédente
- Le rapport moral de l'année précédente
- Attestation d'assurance (responsabilité civile)
- Avis favorable de la Commune dans laquelle se déroule l'évènement pour la tenue de celui-ci, seulement dans le cas où l'évènement se passe sur le domaine public appartenant à la Commune
- Accessibilité du site de la manifestation aux personnes à mobilité réduite :
 - Oui en totalité : attestation d'accessibilité du site (si ce document est existant ou description des moyens mis en œuvre pour permettre l'accessibilité)
 - Partiellement : attestation d'accessibilité du site (si ce document est existant ou description des moyens mis en œuvre pour permettre l'accessibilité), mentionnant la restriction
 - Non
- RIB

En cas de 1^{ère} demande de subvention auprès de la Communauté de Communes :

- La copie de la publication au Journal Officiel ou du récépissé de la déclaration à la Préfecture
- Statuts (en cas de 1^{ère} demande de subvention ou de modifications depuis un an)

Fiche signalétique de la structure

Identification de votre association (ou de la manifestation)

Dénomination sociale :

Coordonnées :

Adresse :



Objet de l'association :

Identification de la personne en charge de la présente demande de subvention

Nom :

Prénom :

Qualité :



Informations pertinentes que vous jugez utiles de nous communiquer :

.....
.....
.....
.....

Contributions des collectivités locales (autre que la communauté de communes Vexin Val de Seine (CCVVS))

Mise à disposition de locaux ? Oui Non

Préciser la collectivité et le type de local.

Mise à disposition de matériel ? Oui Non

Préciser la collectivité et le type de matériel.....

Mise à disposition de personnel ? Oui Non

Préciser

Mise à disposition de services ? Oui Non

Préciser.....

Demande de subvention pour :

Le fonctionnement général / Un projet / une manifestation spécifique > *renseignez la fiche 1*

Investissement / Equipement > *renseignez la fiche 2*

Fiche 1 : Demande de subvention pour

le fonctionnement général

un projet ou une manifestation

Nom de la structure :

Libellé du projet, dates et durée :

Montant de la subvention sollicitée dans le cadre du projet présenté ci-dessous :

Identification de la politique dans laquelle l'association demande une subvention :

- Promotion du tourisme
- Développement des activités sportives
- Développement Culturel
- Développement Economique
- Actions en faveur des personnes âgées
- Actions en faveur de l'enfance et la jeunesse
- Protection et mise en valeur de l'environnement

Projets d'activités – Année

Le cas échéant, vous pouvez joindre en annexe tout document justifiant le projet et le budget prévisionnel global

DEPENSES		PREVISIONNELLES EN €	RECETTES		PREVISIONNELLES EN €
CHARGES DIRECTES			RECETTES DIRECTES		
119 - REPORT DEFICIT N-1		- €	110 - REPORT BENEFICE N-1		- €
60 - Achats		- €	70 - Ventes de produits finis et prestations de services		- €
Achats de Prestations de services			Marchandises		
Achats de matières (nourriture, eau, énergie, essence,)			Prestations de services :		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Vente		
Fournitures administratives			Entrées		
Autres Fournitures			Formations, stages		
61 - Services extérieurs		- €	Produits des activités annexes (lotos, buvettes,)		
Locations mobilières / immobilières (salles, véhicules...)			74 - Subventions d'exploitation		- €
Entretien et réparations			Etat		
Assurances			Région		
Documentation (abonnement ou achat de documentation)			Département		
Divers			Intercommunalités		
62 - Autres services extérieurs		- €	Communes		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (comptable...)			Organismes sociaux		
Publicité, publication			Fonds Européens		
Frais engagés par les bénévoles			CNASEA (emplois aidés)		
Frais postaux et télécommunication			Partenaires privés (à détailler)		
Services bancaires			Autres (à détailler)		
Divers			Autofinancement association		
63 - Impôts, taxes		- €	75 Produits de gestion		- €
Impôts et taxes sur rémunérations			Cotisations		
Autres impôts et taxes			Autres (à détailler)		
64 - Frais de personnel		- €			
Rémunération du personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
68 - Dotations aux amortissements		- €			
TOTAL CHARGES DIRECTES		- €	TOTAL PRODUITS DIRECTS		- €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		- €	87 - Contributions volontaires en nature		- €
Personnes bénévoles			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestation en nature		
Secours en nature			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES		- €	TOTAL DES PRODUITS		- €

Fiche 2 : Demande de subvention pour l'investissement

Nom de la structure :

Libellé du projet, dates et durée :

Montant de la subvention sollicitée dans le cadre du projet présenté ci-dessous :

Identification de la politique dans laquelle l'association demande une subvention :

- Promotion du tourisme
- Développement des activités sportives
- Développement Culturel
- Développement Economique
- Actions en faveur des personnes âgées
- Actions en faveur de l'enfance et la jeunesse
- Protection et mise en valeur de l'environnement

Description du projet d'investissement – Année

Le cas échéant, vous pouvez joindre en annexe tout document justifiant le projet et le budget prévisionnel global

DEPENSES		PREVISIONNELLES EN €	RECETTES		PREVISIONNELLES EN €
CHARGES DIRECTES			RECETTES DIRECTES		
119 - REPORT DEFICIT N-1		- €	110 - REPORT BENEFICE N-1		- €
60 - Achats		- €	70 - Ventes de produits finis et prestations de services		- €
Achats de Prestations de services			Marchandises		
Achats de matières (nourriture, eau, énergie, essence,)			Prestations de services :		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			Vente		
Fournitures administratives			Entrées		
Autres Fournitures			Formations, stages		
61 - Services extérieurs		- €	Produits des activités annexes (lotos, buvettes,)		
Locations mobilières / immobilières (salles, véhicules...)			74 - Subventions d'exploitation		- €
Entretien et réparations			Etat		
Assurances			Région		
Documentation (abonnement ou achat de documentation)			Département		
Divers			Intercommunalités		
62 - Autres services extérieurs		- €	Communes		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (comptable...)			Organismes sociaux		
Publicité, publication			Fonds Européens		
Frais engagés par les bénévoles			CNASEA (emplois aidés)		
Frais postaux et télécommunication			Partenaires privés (à détailler)		
Services bancaires			Autres (à détailler)		
Divers			Autofinancement association		
63 - Impôts, taxes		- €	75 Produits de gestion		- €
Impôts et taxes sur rémunérations			Cotisations		
Autres impôts et taxes			Autres (à détailler)		
64 - Frais de personnel		- €			
Rémunération du personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
68 - Dotations aux amortissements		- €			
TOTAL CHARGES DIRECTES		- €	TOTAL PRODUITS DIRECTS		- €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		- €	87 - Contributions volontaires en nature		- €
Personnes bénévoles			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestation en nature		
Secours en nature			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES		- €	TOTAL DES PRODUITS		- €

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, (*nom, prénom*)

Représentant(e) légal(e) de la structure en qualité de

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci¹

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives², comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la **Charte des engagements réciproques** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Fournir à la communauté de communes tous documents complémentaires qui lui paraîtront utiles.
- Prendre acte que toute fausse déclaration ou la non-réalisation d'un projet (dans le cadre de son financement) entraînerait le remboursement de la totalité de la subvention accordée à la structure.
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)³ ;

Inférieur ou égal 500 000 euros

Supérieur à 500 000 euros

- Demander une subvention de :

€ au titre de l'année ou exercice 20..

- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le

Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

à

¹ « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

² Déclaration de changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

³ Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.